

Conseil Municipal

Synthèse de la séance du mercredi 24 octobre 2018

Budget communal :

À l'approche de la fin de l'exercice, le conseil municipal a validé une décision modificative afin d'ajuster les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, notamment afin d'intégrer dans les dépenses de fonctionnement le coût de l'élagage des platanes bordant la RN 102.

Opération Vil'Lab

Portée par l'Agence de Développement Touristique, le CAUE et la Communauté Université Grenoble-Alpes, cette opération consistait à accueillir sept étudiants de divers pays et suivant des formations diverses dans les domaines de l'architecture, du tourisme, de l'urbanisme... afin d'élaborer des projets novateurs pour la mise en valeur de quatre villages de caractère, dont Thueyts.

Les quatre communes concernées prenant en charge l'hébergement des étudiants, le conseil municipal a approuvé le règlement de 25 % des frais engagés.

Personnel communal

Le conseil municipal a validé la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet, afin de compenser le départ en retraite d'un agent du service technique. Compte tenu de ses compétences et de sa motivation, le nouvel agent, qui avait jusqu'alors un statut de contractuel en remplacement, sera plus particulièrement en charge de la gestion et du suivi de la nouvelle station d'épuration.

Mise en vente de biens sans maître

Par délibération du 26 mai 2016, le conseil municipal avait formalisé la prise de possession par la commune d'un certain nombre de parcelles de terrain n'ayant pas de propriétaire connu et remplissant les conditions permettant de les considérer comme biens abandonnés. À la suite de diverses demandes, le conseil a décidé de mettre en vente parmi ces parcelles 9 lots correspondant à des unités foncières susceptibles d'intéresser des acquéreurs potentiels. Ceux-ci devront déposer leurs offres en mairie sous plis cachetés pour le 10 novembre 2018. La liste des parcelles et leur prix minimum fixé par le conseil sont affichés à la mairie.

Opération façades

Une subvention a été attribuée pour la rénovation d'une façade rue de Georgie.

Chemin de la Condamine

Cette voie communale avait été numérotée selon le système séquentiel. Afin de faciliter le numérotage des futures constructions, le conseil a décidé de passer au système métrique du côté impair, à partir du numéro 5.

Motion relative à la hausse du prix des carburants

Considérant que les taxes sur les carburants constituent un impôt injuste qui se traduit par un traitement discriminatoire des populations rurales qui, en l'absence de transports publics, sont obligées de se déplacer avec leur véhicule pour se rendre au travail, dans les services publics, ainsi que pour une multitude d'activités, le conseil municipal demande au gouvernement d'instaurer une baisse des taxes sur les carburants et la mise en place de dispositifs pour protéger le pouvoir d'achat des habitants des communes rurales par un dispositif prenant en compte le degré de dépendance à l'usage du véhicule individuel ; il souhaite en parallèle le déploiement de solutions de déplacement collectif et l'accélération du développement de solutions de télétravail dans les zones rurales.

Dans les questions diverses

- Rénovation de la place du Champ de Mars : les travaux débuteront prochainement. Globalement le projet ne prévoit pas de transformations majeures, mais la redéfinition des espaces avec des revêtements nouveaux, l'ouverture de la place vers la RN 102 et l'implantation de nouveaux arbres sur la partie centrale devraient considérablement améliorer l'agrément de la place.
- Entreprise d'Entraînement Pédagogique : le dispositif de formation du Greta sera bientôt complété par l'installation, dans l'aile nord du château de Blou, d'une antenne du Campus Numérique, porté par la Région Auvergne Rhône Alpes, qui dispensera à une douzaine de stagiaires des formations aux métiers du numérique.